



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2021

OBJET : Désignation des représentants du syndicat mixte Provence Verte Verdon à la Commission de suivi de l'installation de production d'électricité à partir de biomasse

Nombre de membres du Comité Syndical : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 20 représentant 20 voix

N° : 009/2021

L'an deux mille vingt et un, le onze février, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du Vabre à Brignoles.

Il examine le point n°6 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Michel GROS, préside

DELEGUES DES EPCI :

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

G BRINGANT – D CLERCX – A DECANIS – G FABRE – A FAUQUET-
LEMAÎTRE – JC FELIX – M GROS – O HOFFMANN – J PAUL – F PERO – N
RULLAN – JL BONNET – JM CONSTANS – R DEBRAY – C PORZIO

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

H PHILIBERT – B DE BOISGELIN – N BREMOND – L MEAUME – H GEOLLE

La commission de suivi de site (CSS) pour l'installation de production d'électricité à partir de biomasse située sur la commune de Brignoles a été créée par arrêté préfectoral du 4 novembre 2015. Celui-ci reprenant les dispositions de l'article R. 125-8-2 III du code de l'environnement fixe la durée de mandat de ses membres à 5 ans.

Il convient donc de procéder au renouvellement des 2 membres représentant le syndicat mixte au collège « Collectivités ». Pour rappel :
Représentant titulaire : Jean-Michel CONSTANS
Représentant suppléant : Romain DEBRAY

Après avis du bureau, il est proposé au comité syndical de désigner à la CSS :
Romain DEBRAY comme membre titulaire
Jérémy GIULIANO comme membre suppléant

LE COMITE SYNDICAL

Où l'exposé
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Après en avoir délibéré,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide à l'unanimité de :

Désigner les membres suivants pour représenter le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à la commission de suivi de site (CSS) pour l'installation de production d'électricité à partir de biomasse située sur la commune de Brignoles :

- Romain DEBRAY comme membre titulaire
- Jérémy GIULIANO comme membre suppléant

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Le Président du Syndicat Mixte

Michel GROS

